



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 4 février 2019 par le Ministre du Budget, des Finances, de l'Énergie, du Climat et des Aéroports de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'instaurant un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économiseurs d'énergie et de rénovation d'un logement', a été rayée du rôle le 6 mars 2019, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.